

Appel à propositions

Évaluation à mi-parcours du programme “Promouvoir l’Égalité à Travers l’Éducation aux Droits Humains” d’Equitas

Commandité et géré par :

Equitas - Centre international d’éducation aux droits humains
Montréal, Canada

Termes de référence

Avril 2022

TABLE DES MATIÈRES

1.	Résumé de l'évaluation	3
2.	Informations générales	4
2.1	Description de l'intervention à évaluer	4
2.2	Modèle logique	5
2.3	Parties prenantes.....	6
3.	Finalité, but et objectifs spécifiques de l'évaluation	6
3.1	Finalité et objectif de l'évaluation.....	6
3.2	Objectifs spécifiques de l'évaluation.....	7
3.3	Portée de l'évaluation	8
4.	Questions d'évaluation	8
5.	Méthodologie et approche de l'évaluation.....	9
6.	Calendrier et niveau d'effort	10
7.	Livrables et Étapes Clés.....	11
7.1	Rapport initial.....	12
7.2	Sessions de débriefing/validation	12
7.3	Projet de rapport d'évaluation.....	12
7.4	Rapport d'évaluation final	13
7.5	Présentation des résultats et des recommandations de l'évaluation	13
8.	Rôles et responsabilités	13
8.1	Équipe d'évaluation	13
8.2	Equitas	14
9.	Profil du consultant-e.....	14
9.1	Personne cheffe de l'équipe d'évaluation.....	14
9.2	Membre de l'équipe d'évaluation - spécialiste du genre et des droits humains	15
10.	Budget prévisionnel et autres considérations financières.....	15
11.	Critères de sélection.....	17
12.	Procédure de candidature	18
Annex 1.	Modèle de matrice de conception d'évaluation.....	19
Annex 2.	Grandes lignes du rapport d'évaluation	20
Annex 3.	Modèle logique d'intervention	21

1. RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION

Nom du projet	Promouvoir l'Égalité à travers l'Éducation aux Droits Humains
Durée de vie du projet	19 avril 2019 - 31 mars 2024
Type d'évaluation	Évaluation de mi-parcours
Objectif de l'évaluation	
Méthodologies primaires	Méthodes participatives et mixtes
Date de publication de la demande de propositions	14 avril 2022
Date de clôture de l'appel d'offres	24 mai 2022, 23h59 EST
Date estimée d'attribution du contrat	10 juin 2022
Dates de début et de fin de l'évaluation	13 juin - 30 novembre 2022
Niveau d'effort anticipé	70 jours
Localisation	À distance, avec travail sur le terrain au Sénégal et en Tanzanie, de préférence entre fin août et fin septembre 2022.
Langues requises	Maîtrise orale et écrite de l'anglais et du français. Les livrables de l'évaluation doivent être soumis en anglais et en français (voir détails).
Compétences essentielles	Analyse de genre, méthodes participatives et mixtes

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains est reconnu comme un leader mondial avec plus de 50 ans d'expérience dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes efficaces d'éducation aux droits humains qui font progresser l'égalité, la justice sociale et le respect de la dignité humaine au Canada et dans le monde. La programmation d'Equitas contribue à l'autonomisation des individus et des groupes victimes de discrimination, d'exclusion et d'autres formes de violations des droits humains, afin qu'ils puissent remettre en question l'inégalité et la discrimination et prendre des mesures pour respecter, protéger et défendre les droits humains.

L'égalité de genre est au cœur de la mission d'Equitas, ancrée dans la compréhension que les droits des femmes sont des droits humains. Les approches d'Equitas ont démontré leur succès dans le développement de la capacité des individus et des organisations en développant les connaissances, les compétences et la motivation nécessaires pour transformer les attitudes et les pratiques enracinées et effectuer des changements sociaux. En développant la capacité des éducatrices et des éducateurs, les projets d'Equitas ont un effet multiplicateur qui assure le transfert de connaissances et des compétences sont transférées aux organisations et aux communautés locales, et que les projets auront un impact plus large, à plus long terme et durable.

2.1 Description de l'intervention à évaluer

Le projet Promouvoir l'Égalité à travers l'Éducation aux Droits Humains » (PETEDH) contribue à renforcer l'autonomie des femmes et des filles en leur fournissant les connaissances, les compétences et les outils efficaces pour assumer leur leadership et faire progresser l'égalité de genre dans leurs communautés. Le projet contribue à l'autonomisation des femmes et des filles en se concentrant sur :

1. Un leadership accru des femmes dans les initiatives de mobilisation communautaire qui font progresser l'égalité de genre ;
2. Une collaboration renforcée entre les organisations féminines et les groupes de défense des droits humains pour faire progresser l'égalité de genre ;
3. Des possibilités accrues pour les organisations féminines d'influencer les détenteurs d'obligations pour qu'ils remplissent leurs obligations en matière de droits humains liés à l'égalité de genre.

Chacun de ces trois niveaux de résultats s'appuie sur le renforcement de la capacité des organisations féminines et de droits humains à appliquer une perspective de genre, une approche fondée sur les droits humains et une optique intersectionnelle pour lever les obstacles à la participation des femmes et des filles aux processus de prise de décision qui affectent leurs vies.

Les activités du projet sont mises en œuvre dans cinq pays : Burkina Faso, Haïti, Kenya, Sénégal et Tanzanie. Equitas a établi des partenariats avec des organisations locales et des éducatrices et éducateurs expérimentés en droits humains pour aborder les questions de droits humains et d'égalité de genre. En plus des cinq pays, le projet comprend le Programme International de Formation aux Droits Humains (PIFDH) au Canada (interrompu en raison de la pandémie de COVID-19), les programmes régionaux de formation en Afrique de l'Est et de l'Ouest, une nouvelle initiative mondiale par le biais de la formation en ligne appelée *Connectons pour les droits*, ainsi que le volet de développement et de partage des connaissances. Remarque : le PIFDH, les sessions régionales de formation en Afrique de l'Est et de l'Ouest et la formation en ligne ne font pas l'objet de cette évaluation.

L'objectif du projet devrait être atteint grâce à la formation aux droits humains, au coaching et à d'autres activités de renforcement des capacités, guidées par une approche fondée sur les droits humains (AFDH), ainsi qu'au soutien à la mise en œuvre d'actions de mobilisation communautaire et au développement d'alliances entre les organisations de défense des droits humains et les organisations féminines afin d'influencer les détenteurs d'obligations dans ces pays. Le progrès vers l'égalité de genre est au cœur de l'approche fondée sur les droits humains. L'égalité de genre est une question de droits humains ainsi qu'une condition préalable et un indicateur du développement durable, centré sur la personne. Une hypothèse de base liée au contexte du projet est que l'égalité de genre n'est pas seulement une "question de femmes", mais concerne et engage pleinement les hommes aussi bien que les femmes.

Les résultats spécifiques des diverses activités du projet devraient donc permettre d'accroître les capacités et les possibilités des intermédiaires¹ (femmes et hommes), et des organisations féminines et de droits humains de collaborer et de diriger les efforts visant à faire progresser l'égalité de genre. La réalisation des résultats immédiats du projet dépend évidemment de la participation effective des principales parties prenantes, tant les femmes que les hommes, aux activités du projet.

2.2 Modèle logique

Voir l'annexe 3 pour un modèle logique plus détaillé.

Modèle logique du projet PETEDH :

Résultat ultime

1000 : Autonomisation accrue des femmes et des filles pour l'avancement de l'égalité de genre dans leur communauté respective.

Résultats intermédiaires

1100 : Leadership accru des femmes et des hommes dans les activités de mobilisation communautaire qui font progresser l'égalité de genre dans les pays cibles.

1200 : Collaboration renforcée entre les organisations féminines et de droits humains pour faire progresser les droits humains dans leur pays.

1300 : Efforts accrus des organisations féminines à inciter les détenteurs d'obligations à remplir leurs obligations en matière de droits humains liés à l'égalité de genre dans les pays cibles.

Résultats immédiats :

1110 : Capacité accrue des intermédiaires (femmes et hommes) à mobiliser les communautés pour faire progresser l'égalité de genre dans les pays cibles.

1120 : Opportunités accrues des femmes et/ou des filles à participer au processus de prise de décision au sein des structures locales dans les pays cibles.

1210 : Capacités accrues des organisations féminines et de droits humains à mener à bien l'éducation aux droits humains pour faire progresser l'égalité de genre.

1220 : Opportunités accrues des organisations de la société civile à collaborer pour faire progresser l'égalité de genre dans les pays cibles.

1310 : Capacités accrues des organisations féminines concernées à inciter les détenteurs d'obligations à mieux s'acquitter de leurs obligations en matière de droits humains pour faire progresser l'égalité de genre dans les pays cibles.

1320 : Engagement accru des organisations féminines concernées à inciter les détenteurs d'obligations à dialoguer sur l'égalité de genre dans les pays cibles.

2.3 Parties prenantes

Principales parties prenantes externes du projet :

- Les organisations partenaires locales (autres que les partenaires de mise en œuvre), en particulier les organisations dirigées par des femmes et les organisations axées sur les droits des femmes et l'égalité de genre.
- Intermédiaires formé-e-s
- Membres de la communauté mobilisés (bénéficiaires directs)
- Autres membres de la communauté (bénéficiaires indirects)
- Décideurs et décideuses et détenteurs d'obligations locaux

Les parties prenantes internes :

- Les équipes pays d'Equitas (Chargé-e de programme et Spécialiste en éducation)
- Conseillère Genre chez Equitas
- Conseillère principale de programme
- Conseiller en suivi, évaluation et responsabilité
- Directrice des programmes
- Directeur de l'éducation
- Autre personnel de soutien
- Coordinatrices locales dans les pays cibles
- Organisations partenaires locales de mise en œuvre dans les pays cibles
- Coaches du programme

3. FINALITÉ, BUT ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE L'ÉVALUATION

3.1 Finalité et objectif de l'évaluation

Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains commande l'évaluation de son programme Promouvoir l'Égalité à travers l'Éducation aux Droits Humains (PETEDH). Il s'agit d'une initiative de cinq ans (2019-2024) soutenue principalement par Affaires Mondiales Canada et mise en œuvre au Burkina Faso, en Haïti, au Kenya, au Sénégal et en Tanzanie. Le programme comprend également des composantes internationales ciblant un public mondial d'éducatrices et d'éducateurs en droits humains, dispensées en personne et en ligne. Il s'agit notamment du Programme International de Formation aux Droits Humains (PIFDH) offert à Montréal, au Canada, du Programme des Droits Humains en Afrique de l'Est, de la Session Régionale de l'Afrique de l'Ouest et de la formation "Connectons pour les droits" offerte en ligne.

Le but de cette évaluation est de fournir une appréciation indépendante de l'atteinte ou du progrès vers les résultats immédiats et intermédiaires à mi-parcours de la réalisation du projet afin de fournir des constats pertinents, des leçons apprises et des recommandations qui aideraient Equitas et ses partenaires à guider et à améliorer leurs programmes d'éducation aux droits humains actuels et futurs. L'évaluation est de nature hybride, combinant des approches et examinant à la fois les aspects formatifs et sommatifs du projet. Les résultats de cette évaluation seront utilisés dans le but de :

- I. Informer Equitas, ses partenaires, les bailleurs de fonds et autres parties prenantes clés des contributions des composantes clés du programme aux résultats attendus de l'intervention.
- II. Informer la prise de décision concernant la conception, la gestion et la mise en œuvre de projets futurs.
- III. Consolider l'apprentissage d'Equitas et des partenaires de mise en œuvre sur la promotion de l'égalité de genre par le biais d'initiatives d'éducation aux droits humains.
- IV. Évaluer la validité de la théorie du changement des programmes d'Equitas.

Les principaux utilisateurs prévus de l'évaluation sont :

- Equitas et ses partenaires de mise en œuvre dans les cinq pays cibles du programme
- D'autres partenaires d'Equitas dans les pays cibles et ailleurs, intéressés par la promotion de l'égalité de genre par le biais de programmes d'éducation aux droits humains.

Les principaux destinataires de l'évaluation sont :

- La communauté de pratique d'Equitas, y compris les éducatrices et éducateurs en droits humains, les anciens participants aux programmes et les sympathisants.
- Affaires Mondiales Canada (le principal bailleur de fonds de cette initiative) et d'autres donatrices et donateurs potentiels.

3.2 Objectifs spécifiques de l'évaluation

L'objectif principal de cette évaluation est de fournir à Equitas et à son principal donateur, Affaires mondiales Canada, une évaluation du projet, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et la capacité à atteindre les résultats attendus, l'efficacité et la durabilité du projet.

L'évaluation doit fournir des informations fondées sur des preuves, crédibles et utiles, permettant l'incorporation des leçons apprises dans les processus décisionnels futurs d'Equitas et de ses partenaires.

Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont les suivants :

- Évaluer dans quelle mesure le projet atteint les résultats prévus concernant les droits des femmes et l'égalité de genre dans les communautés cibles ;
- Fournir des résultats, des leçons apprises, des conclusions et des recommandations pour renforcer le travail d'Equitas en matière d'éducation aux droits humains et pour informer la programmation actuelle et future d'Equitas sur la promotion de l'égalité de genre.

3.3 Portée de l'évaluation

L'évaluation est une évaluation à mi-parcours. Elle portera sur les activités menées dans les cinq pays cibles du projet (Burkina Faso, Haïti, Kenya, Sénégal et Tanzanie) qui ont eu lieu depuis le début du projet (avril 2019) jusqu'au moment de l'évaluation.

L'évaluation comprendra des visites sur le terrain de l'équipe d'évaluation au Sénégal et en Tanzanie. Dans les trois autres pays, l'évaluation, avec une portée éventuellement moindre, sera menée par des consultant-e-s locaux avec le soutien et la supervision de l'équipe d'évaluation. L'équipe d'évaluation est chargée d'identifier, de superviser, de gérer et d'assurer le contrôle de la qualité du travail des consultant-e-s locaux au Burkina Faso, en Haïti et au Kenya. Equitas sera responsable de la gestion des contrats des consultant-e-s locaux.

Les composantes internationales (PIFDH, sessions régionales africaines et la formation en ligne Connectons pour les droits) ne font pas partie du champ de cette évaluation.

Equitas encourage les soumissionnaires à affiner davantage la portée de l'évaluation, les questions d'évaluation et la méthodologie.

4. QUESTIONS D'ÉVALUATION

Aux fins de cette évaluation, les questions clés ont été organisées en fonction des principaux critères d'évaluation de l'OCDE : pertinence, efficacité et durabilité.

Pertinence

1. Dans quelle mesure les résultats escomptés et la conception du programme PETEDH répondent-ils aux défis auxquels sont confrontées les femmes et les filles pour parvenir à l'égalité de genre dans les communautés cibles ?
2. Dans quelle mesure le programme PETEDH contribue-t-il efficacement à la création de conditions favorables à la promotion de l'égalité de genre dans les pays et communautés cibles ?

Efficacité

3. Dans quelle mesure les femmes et les filles sont-elles autonomisées pour promouvoir l'égalité de genre dans leurs communautés, en particulier celles considérées comme marginalisées dans le contexte du projet PETEDH ?
4. Dans quelle mesure l'état actuel des résultats valide-t-il la théorie du changement / logique d'intervention du programme PETEDH ? Et comment cela ?
 - Quelles sont les caractéristiques du programme PETEDH qui font la différence ?
 - Le programme a-t-il contribué à des changements observables en termes de capacité et de leadership parmi les intermédiaires et les autres membres de la communauté ?
5. Dans quelle mesure le programme PETEDH contribue-t-il à promouvoir l'égalité de genre à court et moyen terme dans les communautés et pays cibles ? Comment ?
6. Dans quelle mesure les activités planifiées atteignent-elles les bénéficiaires clés appropriés pour garantir le plus grand impact dans la promotion de l'égalité de genre, y compris les personnes marginalisées ou défavorisées dans les communautés cibles ?

Durabilité

7. Dans quelle mesure les partenaires du programme PETEDH s'approprient-ils ses résultats et s'engagent-ils à les pérenniser après la fin de l'intervention ? En particulier, l'intégration d'une approche basée sur les droits humains et d'une perspective de genre dans leur travail.
8. Dans quelle mesure les avantages nets du programme PETEDH (s'il y en a) sont-ils susceptibles de perdurer ?

Autre

9. Quelles sont les leçons apprises du programme et les recommandations pour la prochaine phase de programmation en mettant l'accent sur l'engagement communautaire pour l'action ?
10. Dans quelle mesure le programme PETEDH a-t-il produit des résultats non intentionnels (positifs et négatifs) ?
11. Dans quelle mesure le programme PETEDH intègre-t-il efficacement l'approche fondée sur les droits humains et les principes d'égalité de genre dans sa conception ?

L'ensemble final des questions d'évaluation sera convenu conjointement par la personne consultante ou l'équipe d'évaluation et Equitas lors de la préparation du rapport initial.

5. MÉTHODOLOGIE ET APPROCHE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation doit suivre une approche collaborative et participative de méthodes mixtes qui s'appuie sur des données quantitatives et qualitatives existantes et nouvelles pour répondre aux questions de l'évaluation. L'équipe d'évaluation est tenue mener une évaluation participative prévoyant une implication significative des partenaires du projet, des intermédiaires, des bénéficiaires, des décideurs et des autres parties prenantes.

On s'attend à ce que l'évaluation fournisse des informations fondées sur des preuves qui sont crédibles, précises, fiables et utiles. Une méthodologie et des méthodes de collecte de données détaillées doivent être incluses dans la proposition technique qui sera développée par l'équipe d'évaluation en consultation avec Equitas pendant la phase de démarrage de l'évaluation. L'évaluation sera basée sur les droits humains et sera sensible au genre.

Le choix des méthodes doit également tenir compte des besoins et des capacités des différents groupes cibles et des parties prenantes, en particulier les femmes et les filles, et d'autres groupes marginalisés ou victimes de discrimination, y compris, mais sans s'y limiter, les personnes de genre divers, les bénéficiaires ayant un faible niveau d'alphabétisation et d'autres membres de la communauté qui sont trop souvent confrontés à la violence basée sur le genre et aux obstacles à l'inclusion et à la participation aux processus décisionnels qui affectent leur vie. L'équipe d'évaluation s'efforcera de garantir que les membres de ces groupes soient représentés tout au long du processus d'évaluation et que les méthodes et outils appropriés soient utilisés pour recueillir et prendre en compte leurs voix dans l'analyse. L'analyse doit être logiquement cohérente et complète (et non spéculative ou fondée sur des opinions). La méthodologie doit prendre en

compte la sécurité et la dignité des participant-e-s tout au long de l'évaluation, ainsi que l'éthique de la recherche (confidentialité des participant-e-s à l'évaluation, protection des données, processus de consentement libre et éclairé, adaptés à l'âge et aux capacités) et l'assurance qualité. La méthodologie doit décrire explicitement comment elle intégrera une approche fondée sur les droits humains avec une perspective de genre. Les données doivent être ventilées par pays, par genre (femmes, hommes, non-binaires) et par groupes d'âge.

Pour collecter les données à analyser, l'évaluation fera appel aux techniques énumérées ci-dessous (sans s'y limiter). Les données provenant de ces sources seront triangulées pour accroître la validité et la rigueur des résultats de l'évaluation.

Examen documentaire des documents de conception et de stratégie du projet, des documents d'activité, des rapports, des communications et des publications.

Entretiens avec des informatrices-teurs clés et groupes de discussion avec le personnel du projet, les partenaires, les intermédiaires, les bénéficiaires, les décideurs et potentiellement d'autres parties prenantes. L'évaluatrice-teur doit indiquer les critères de sélection des personnes à interviewer.

Entretiens **approfondis sur le terrain** au Sénégal et en Tanzanie : l'équipe d'évaluation devrait rencontrer les intermédiaires du projet, les bénéficiaires (femmes et hommes) afin de procéder à des examens plus approfondis du travail et des résultats du projet. Si possible, l'équipe d'évaluation pourrait observer directement la mise en œuvre d'activités du projet dans ces pays.

Au Burkina Faso, en Haïti et au Kenya, les entretiens avec des informatrices-teurs clés et les discussions de groupe seront menés par un ou une consultante locale qui sera sous la responsabilité et la supervision de l'équipe d'évaluation.

6. CALENDRIER ET NIVEAU D'EFFORT

Cette évaluation, y compris la mission sur le terrain, devrait commencer à la mi-mai 2022 et se terminer au plus tard le 30 novembre 2022. Le rapport final d'évaluation doit être soumis à Equitas au plus tard le 30 novembre 2022. L'équipe d'évaluation soumissionnaire doit fournir un plan de travail d'évaluation détaillant le nombre de jours de travail requis par activité d'évaluation (voir le tableau ci-dessous). Le nombre maximum de jours de travail pour réaliser cette évaluation est de 70 qui peuvent être répartis entre les membres de l'équipe d'évaluation (ceci exclu le niveau d'effort des consultant-e-s locaux estimé à 10 jours chaque).

Le niveau d'effort estimé pour cette évaluation est de 70 jours.

Tâches	Calendrier/ délais	Jours ouvrables indicatifs pour la consultation
Phase de démarrage (y compris la réunion préparatoire) - Développement de la matrice d'évaluation	Mi-juin à fin juin	7
Examen de la documentation et élaboration d'outils de collecte de données	Juillet	12
Orientation et soutien des consultant-e-s locaux	De juillet à septembre	5
Travail sur le terrain, y compris la préparation (15 jours par pays)	Entre juin et fin septembre	28
Consolidation et analyse des données	Septembre-octobre	7
Rédaction du projet de rapport	Octobre/novembre	5
Rapport final et atelier de présentation	Novembre 2022	6
Total		70

7. LIVRABLES ET ÉTAPES CLÉS

Les livrables suivants doivent être fournis à Equitas.

Tous les livrables doivent être en version électronique (en format MS Word ou logiciel compatible) et en anglais. Le résumé du rapport final d'évaluation doit être rédigé en anglais et en français. Les annexes pays seront rédigés dans la langue officielle correspondante du pays (anglais ou français selon le cas).

Livable	Date limite (provisoire)
Rapport initial	Au plus tard le 4 juillet 2022
Itinéraire détaillé des visites sur le terrain	Semaine du 11 juillet 2022
Projet de rapport d'évaluation et annexes pays (1 par pays) résumant les résultats spécifiques ; rédigés dans les langues des pays : Burkina Faso, Haïti et Sénégal en français Kenya et Tanzanie en anglais	11 novembre 2022
Version finale du rapport d'évaluation complet en anglais et un résumé de 4 pages en anglais et en français. 1 Annexe par pays	30 novembre 2022
Atelier en ligne pour présenter les résultats, les conclusions, les recommandations et les leçons apprises.	Semaine du 5 décembre 2022

7.1 Rapport initial

L'équipe d'évaluation doit soumettre un rapport initial à Equitas dans les quatre semaines suivant la signature du contrat.

Le rapport initial comprend les éléments suivants :

- Description détaillée de la méthodologie de l'évaluation
 - Méthodes de collecte des données
 - Outils de collecte de données
 - Méthode d'échantillonnage (le cas échéant)
 - Approche de la triangulation et du contrôle de la qualité
- Méthodes d'analyse des données
- Justification de la révision des questions d'évaluation (le cas échéant)
- Plan de travail détaillé
- Analyse des limitations prévues et des mesures d'atténuation
- Le niveau d'effort détaillé de chaque membre de l'équipe d'évaluation, y compris les consultants locaux au Burkina Faso, en Haïti et au Kenya.

7.2 Sessions de débriefing/validation

Organiser un atelier de débriefing/validation dans le pays deux jours avant le départ du terrain pour valider les données préliminaires avec des parties prenantes sélectionnées - à définir avec Equitas en temps voulu.

7.3 Projet de rapport d'évaluation

L'équipe d'évaluation soumettra un projet de rapport d'évaluation à Equitas pour commentaires et réactions dans un délai maximum de quatre semaines après avoir terminé les processus de collecte de données et les visites sur le terrain. Le rapport doit être conforme aux *Normes de qualité pour l'évaluation du développement de l'OCDE/CAD (2010)* et ne devrait pas dépasser 30 pages (sans compter les annexes). Les annexes doivent au moins inclure les termes de référence, la matrice d'évaluation, la liste des parties prenantes interrogées et les instruments de collecte de données. Le rapport d'évaluation doit inclure un résumé exécutif.

Les conclusions et recommandations spécifiques à chaque pays cible doivent être consignées dans des annexes, rédigées en anglais pour le Kenya et la Tanzanie, et en français pour le Burkina Faso, Haïti et le Sénégal.

7.4 Rapport d'évaluation final

Après avoir incorporé les commentaires d'Equitas, le rapport final sera soumis et présenté à l'organisation. Le rapport final contiendra un résumé exécutif en anglais et en français (4 pages maximum, chacun) et une réponse de la direction qui sera préparée par Equitas.

7.5 Présentation des résultats et des recommandations de l'évaluation

Préparer et conduire un atelier en ligne pour présenter les résultats, les conclusions, les recommandations et les leçons de l'évaluation aux parties prenantes internes et externes d'Equitas.

8. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

L'évaluation sera menée par un-e consultant-e externe ou une équipe de consultant-e-s avec l'appui de consultant-e-s locaux pour effectuer le travail de terrain au Burkina Faso, en Haïti et au Kenya. La personne cheffe de l'équipe d'évaluation sera chargée de livrer les principaux produits de l'évaluation. La personne cheffe d'équipe coordonnera le travail de tous les autres membres de l'équipe, y compris les consultant-e-s locaux, pendant toutes les phases du processus d'évaluation, en veillant à la qualité des résultats et à l'application de la méthodologie, ainsi qu'à la livraison en temps voulu de tous les produits.

8.1 Équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation réalisera l'évaluation en conformité avec les "*Normes de qualité pour l'évaluation du développement*" de l'OCDE/CAD (2010) et les meilleures pratiques en matière d'évaluation.

L'équipe d'évaluation aura la responsabilité générale de :

- Gérer l'évaluation en suivant le plan de travail approuvé par Equitas.
- Préparer et soumettre tous les produits livrables à la révision et à l'approbation d'Equitas selon le calendrier convenu.
- Rendre compte régulièrement des progrès à Equitas
- Réaliser le travail de terrain au Sénégal et en Tanzanie et l'atelier des parties prenantes dans ces pays.
- Préparer les termes de référence pour l'embauche de consultant-e-s locaux (le cas échéant), en collaboration avec Equitas.
- Identifier des consultant-e-s locaux au Burkina Faso, en Haïti et au Kenya pour effectuer un travail de terrain dans ces pays dans le cadre de cette évaluation.
- Soutenir et superviser les consultant-e-s locaux et assurer l'assurance qualité de leur travail.
- Participer aux débriefings avec les principales parties prenantes sur les principaux résultats et recommandations de l'évaluation.

Note : L'équipe d'évaluation est entièrement responsable de la gestion et de l'administration de tous les aspects fonctionnels de la participation des consultant-e-s locaux à l'évaluation (au Burkina Faso, en Haïti

et au Kenya). La responsabilité de ces consultant-e-s locaux incombe strictement à l'équipe d'évaluation. Les aspects logistiques et financiers liés au travail des consultant-e-s locaux seront gérés par Equitas.

8.2 Equitas

Equitas sera responsable de :

- Organiser une réunion de présentation du projet avec l'équipe d'évaluation
- Soumettre les documents du projet à l'équipe d'évaluation
- Assurer la logistique et le financement des déplacements de l'équipe d'évaluation au Sénégal et en Tanzanie (aller-retour).
- Aide à l'organisation de réunions avec les parties prenantes
- Accompagner l'équipe d'évaluation pendant le travail sur le terrain au Sénégal et/ou en Tanzanie.
- Organiser des ateliers d'évaluation et de validation avec l'équipe d'évaluation.
- Soutenir l'équipe d'évaluation en matière de logistique et d'organisation des réunions.
- Gérer les aspects logistiques et financiers liés au travail des consultant-e-s locaux.
- Recueillir les commentaires des parties prenantes sur le projet de rapport et les soumettre à l'équipe d'évaluation
- Examiner et fournir un retour d'information sur tous les produits livrables en temps opportun.
- Diffuser les résultats de l'évaluation.

9. PROFIL DU CONSULTANT-E

Tous les membres de l'équipe doivent être familiarisés avec les droits humains et l'approche de l'évaluation sensible au genre.

9.1 Personne cheffe de l'équipe d'évaluation

- Au moins 5 ans d'expérience avérée dans l'évaluation de projets et de programmes de développement international.
- Au moins 5 ans d'expérience dans la conduite d'évaluations d'interventions basées sur le genre et les droits humains.
- L'expérience de l'évaluation de projets liés à l'éducation aux droits humains sera considérée comme un atout majeur.
- L'expérience de l'évaluation de projets financés par Affaires Mondiales Canada et de la programmation axée sur les résultats sera considérée comme un atout.
- Expérience professionnelle pertinente démontrée dans la conception, la gestion et la conduite de processus d'évaluation avec de multiples parties prenantes, en utilisant des approches participatives, la conception et la mise en œuvre d'enquêtes, ainsi que la planification, le suivi et la gestion de projets.

- Connaissance méthodologique avérée des évaluations, y compris des approches participatives à méthodes mixtes.
- D'excellentes compétences en communication écrite et orale en anglais et en français sont essentielles pour ce mandat.
- Expérience en tant que personne cheffe d'équipe, sensibilité culturelle avérée et expérience des approches participatives.
- Expérience de la conduite d'évaluations en Afrique. Une expérience directe au Sénégal et/ou en Tanzanie sera considérée comme un atout.
- Capacité à mener des évaluations de haute qualité, à respecter les délais et à répondre aux demandes et aux commentaires fournis en temps opportun et de manière appropriée.
- Solides compétences analytiques et conceptuelles permettant de synthétiser et de présenter clairement les résultats, de tirer des conclusions pratiques, de formuler des recommandations et de préparer des rapports bien rédigés en temps opportun.

9.2 Membre de l'équipe d'évaluation - spécialiste du genre et des droits humains

Le ou la spécialiste du genre relèvera directement de la personne cheffe d'équipe de l'évaluation. Ce membre de l'équipe aura la responsabilité générale de :

Égalité de genre et droits humains

- Au moins 5 ans d'expérience avérée dans la conduite d'analyses basées sur le genre (GBA) et d'évaluations sensibles au genre.
- Expérience avérée de l'éducation aux droits humains et/ou des approches fondées sur les droits humains (AFDH) et/ou de la programmation en matière de droits humains.
- Une expérience de travail en Afrique (Sénégal ou Tanzanie) est considérée comme un atout.
- Sensibilité culturelle avérée et expérience de l'utilisation d'approches participatives.

Equitas acceptera les propositions des consultant-e-s individuel-le-s ayant la combinaison appropriée d'aptitudes et de compétences selon les exigences mentionnées ci-dessus.

10. BUDGET PRÉVISIONNEL ET AUTRES CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES

Le tarif journalier maximum pour les consultant-e-s est de 700 dollars canadiens pour 70 jours, soit un total de 49 000 dollars canadiens, toutes taxes et tous frais compris.

Les membres de l'équipe d'évaluation recevront des billets aller-retour pour le Sénégal et la Tanzanie, le transport local, les repas et l'hébergement. Il est prévu que les visites sur le terrain seront effectuées par un seul membre de l'équipe d'évaluation pour chaque pays. Veuillez noter que les coûts remboursables doivent être approuvés par Equitas avant l'achat et documentés par des reçus d'impôt. Tous les autres coûts et dépenses logistiques (par exemple, visas, vaccination, assurance, etc.) doivent être couverts par les honoraires de consultation.

Toutes les données recueillies dans le cadre de cette évaluation resteront la propriété d'Equitas. A la fin de l'évaluation, les évaluatrices et évaluateurs remettront à Equitas toutes les données collectées et la documentation pertinente. Le rapport d'évaluation produit dans le cadre du présent contrat ne sera pas partagé à l'extérieur sans l'approbation écrite préalable d'Equitas.

11. CRITÈRES DE SÉLECTION

Toutes les candidatures seront examinées en fonction des critères suivants :

	Score	Poids
I. Compétences techniques (sur la base du CV et de la proposition)		60%
La proposition indique une compréhension complète de la mission	/10	
Expérience avérée dans la conduite d'évaluations de projets axés sur les droits humains et l'égalité de genre.	/20	
Connaissance approfondie et expérience de l'application de méthodes d'évaluation mixtes et de méthodes participatives.	/10	
La proposition identifie les méthodologies les plus efficaces et les plus efficaces pour atteindre l'objectif de l'évaluation.	/10	
Une expérience solide et démontrable de l'évaluation de projets dans plusieurs pays, notamment en Afrique et dans les Caraïbes.	/10	
II. Proposition financière		20%
La proposition de budget basée sur le niveau d'effort est réaliste.	/20	
Le budget ne dépasse pas les fonds disponibles		OUI/NON
III. Autre		10%
L'échantillon du travail écrit fourni démontre de solides compétences rédactionnelles et analytiques.	/5	
L'équipe d'évaluation a fourni des références pertinentes et les références fournies étaient positives.	/5	
L'équipe d'évaluation est disponible dans les délais requis.		OUI/NON
Le(s) membre(s) de l'équipe d'évaluation possède(nt) des compétences linguistiques pertinentes.		OUI/NON
IV. Entretien avec les membres de l'équipe d'évaluation des propositions retenues.	/10	10%
Total	/100	100%

12. PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Tous les soumissionnaires doivent soumettre les documents suivants dans le cadre de leur proposition :

- Lettre d'intérêt, comprenant la confirmation de la disponibilité dans le délai indiqué, et soulignant comment le ou la consultant-e/l'équipe répond à l'expertise et aux qualifications requises énumérées.
- Proposition complète montrant que les exigences énumérées dans les présents termes de référence sont respectées.
- Total des honoraires de consultant-e (à l'exclusion des vols internationaux, du transport dans le pays, de l'hébergement et des repas)
- CV de chacun des membres de l'équipe d'évaluation, y compris le portefeuille des travaux antérieurs en rapport avec le présent mandat.
- Deux échantillons de rapports d'évaluation antérieurs
- Au moins deux références récentes et pertinentes pour des mandats similaires.

Les soumissionnaires doivent soumettre leur candidature complète pour cette consultation à Nazik El Yaalaoui (nelyaalaoui@equitas.org) avec pour objet "Évaluation à mi-parcours du programme PETEDH d'Equitas".

Date limite de dépôt des propositions- Extension : 24 mai 2022, 23h59 EST.

Les propositions incomplètes ne seront pas prises en considération. Equitas ne contactera que les candidat-e-s présélectionné-e-s.

ANNEX 1. MODÈLE DE MATRICE DE CONCEPTION D'ÉVALUATION

Question	Sous-question	Type de sous-question ¹	Mesure ou indicateur	Objectif ou norme (normatif)	Données de base ?	Source des données	Design ²	Échantillon ou recensement ³	Instrument de collecte de données	Analyse des données	Commentaires

¹ Les questions sont de trois types : **Descriptives**, **normatives** et de **cause à effet**.

² Les modèles peuvent être choisis parmi ces trois grandes catégories : Les **plans expérimentaux**, les **plans quasi-expérimentaux** et les **plans non-expérimentaux**.

³ "**Recensement**" : Collecte de données auprès d'une population entière" ; "**Échantillon**" : Sous-ensemble d'une population sur lequel des données sont collectées".

ANNEX 2. GRANDES LIGNES DU RAPPORT D'ÉVALUATION

Titre de l'évaluation

Type d'évaluation : Formative, sommative, prospective, thématique, etc.

Commandité par : Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains.

Consultant-e : Nom de l'entreprise/des personnes chargées de mener l'évaluation.

Date : Mois et année de soumission

Résumé exécutif - (en anglais et en français, 4 pages maximum chacun)

- 1. Finalité et objectif de l'évaluation** - *Conformément aux termes de référence.*
- 2. Objectifs spécifiques de l'évaluation** - *Selon les termes de référence.*
- 3. Portée de l'évaluation** - *Selon les termes de référence.*
- 4. Contexte de développement** - *Description du contexte dans lequel l'intervention a été mise en œuvre, y compris les politiques et stratégies clés du gouvernement local et les facteurs socio-économiques, politiques et culturels pertinents pour l'intervention.*
- 5. Intervention** - *Description de l'intervention évaluée, y compris : le résultat final, les dates de début et de fin, le budget, la zone géographique couverte, les principales composantes et les questions transversales abordées (c'est-à-dire l'égalité de genre, la durabilité environnementale et la gouvernance).*
- 6. Logique d'intervention** - *Liste des résultats ultimes, intermédiaires et immédiats selon le modèle logique (ML).*
- 7. Parties prenantes** - *Selon les termes de référence.*
- 8. Approche et méthodologie de l'évaluation** - *Description de (1) l'approche de l'évaluation, (2) la méthodologie, (3) les techniques de collecte et d'analyse des données, (4) l'échantillonnage et (5) les limites de l'évaluation.*
- 9. Principaux résultats**
- 10. Principales conclusions**
- 11. Principales recommandations**
- 12. Principales leçons apprises**

Annexes

Annexes pays comprenant les résultats contextuels et les recommandations spécifiques (5 pages maximum chacune)

Burkina Faso (en français)

Haïti (en français)

Kenya (en anglais)

Sénégal (en français)

Tanzanie (en anglais)

ANNEX 3. MODÈLE LOGIQUE D'INTERVENTION

Ultimate outcome	1000. Increased empowerment of women and girls for the advancement of gender equality in their communities.					
Intermediate outcome	1100 - Increased leadership of women and men in community mobilization activities that advance gender equality in target countries.		1200 - Enhanced collaboration among women's and human rights organizations to advance human rights in their countries.		1300 - Increased efforts by select women's organizations to influence duty bearers in fulfilling their human rights obligations related to gender equality in target countries.	
Immediate Outcomes	1110 - Increased <u>capacity</u> of intermediaries (women & men) to mobilize communities to advance gender equality in target countries.	1120 - Increased <u>opportunities</u> for women and/or girls to participate in decision-making process within local structures in target countries.	1210 - Increased <u>capacity</u> of women's and human rights organizations to carry out human rights education to advance gender equality.	1220 - Increased <u>opportunities</u> for civil society organizations to collaborate on advancing gender equality in target countries.	1310 - Increased <u>capacity</u> of select women's organizations to engage duty bearers in better fulfilling their human rights obligations to advance gender equality in target countries.	1320 - Increased <u>commitment</u> of select women's organizations to engage duty bearers in dialogue on advancing gender equality in target countries.
	TRAININGS GE/HRBA	COMMUNITY ACTIONS	IHRTP	INCEPTION	SPEC TRAINING	NATIONAL DIALOGUES
Outputs	1111 Trainings on gender equality and a Human Rights Based Approach (HRBA) delivered to intermediaries (women & men) in target communities.	1121 - Community actions promoting gender equality carried out with the participation of women, girls, men and boys.	1211 International Human Rights Training Program (IHRTTP) sessions delivered in Canada.	1221 Contextual analysis related to gender equality at local and national levels carried out in the five target countries.	1311 Trainings on engaging duty-bearers to fulfill their human rights obligations to advance gender equality delivered to select women's organizations.	1321 Action plans to advance gender equality developed by select women's organizations and duty bearers during policy dialogues.
Activities	1111 - Deliver trainings to intermediaries (women & men) on gender equality and a Human Rights Based Approach (HRBA) in target communities.	1121 - Carry out community actions promoting gender equality with the participation of women, girls, men and boys.	1211 - Deliver International Human Rights Training Program sessions (IHRTTP) in Canada.	1221 - Carry out contextual analysis related to gender equality at local and national levels in five target countries.	1311 - Deliver trainings to select targeted women's organizations on engaging duty-bearers to fulfill their human rights obligations to advance gender equality.	1321 - Select women's organizations and duty bearers develop action plans to advance gender equality during policy dialogues.
	LOCAL CAPACITY BUILDING	FORUMS	AFRICA REG SESSIONS	ALLIANCES SUPPORT	DM TRAININGS	DM ENGAGEMENT
Outputs	1112 - Coaches trained to accompany targeted local organizations in community mobilization and human rights education (HRE).	1122 - Community forums promoting gender equality and women's participation carried out.	1212 Regional Human Rights Training Sessions delivered in East Africa and West Africa.	1222 Civil society organizations supported to participate in alliances and/or coalitions contributing to the advancement of gender equality.	1312 Trainings on integrating a Human Rights Based Approach (HRBA) into their work to advance gender equality delivered to select duty bearers.	1322 Select women's organizations supported in their continued engagement with duty bearers on the advancement of gender equality.
Activities	1112 - Train coaches to accompany targeted local organizations in community mobilization and human rights education (HRE).	1122 - Carry out community forums promoting gender equality and women's participation.	1212 - Deliver Regional Human Rights Training Sessions in East Africa and West Africa.	1222 - Support civil society organizations to participate in alliances and/or coalitions contributing to the advancement of gender equality.	1312 - Deliver trainings to select duty-bearers on integrating a Human Rights Based Approach (HRBA) into their work to advance gender equality.	1322 - Support select women's organizations in their continued engagement with duty bearers on the advancement of gender equality.
	PARTNER ORG. CAPACITY BUILDING	LOCAL STRUCTURES	KBS	AWARENESS RAISING		INT. EVENTS
Outputs	1113 - Organizational capacity-development activities delivered to partner organizations.	1123 Local structures supported to become more inclusive of women.	1213 Good practices in HRBA and gender equality shared with stakeholders globally.	1223 Joint awareness raising activities for the advancement of gender equality carried out at the local and/or national levels.		1323 Select women's organizations supported to participate in national and international events on the advancement of gender equality.
Activities	1113 - Deliver organizational capacity-building activities to partner organizations.	1123 - Support local structures to become more inclusive of women.	1213 - Share good practices in HRBA and gender equality with stakeholders globally.	1223 - Carry out joint awareness raising activities for the advancement of gender equality at the local and/or national levels.		1323 - Support select women's organizations to participate in national and international events on the advancement of gender equality.
	PLANNING & EVAL WORKSHOPS		Global Rights Connection			
Outputs	1114 - Planning and evaluation workshops, involving partners and intermediaries, including women and marginalized groups, organized to monitor the implementation of the project.		1214 - Global Rights Connection online training delivered.			
Activities	1114 - Carry out planning and evaluation workshops with the participation intermediaries and community members.		1214 - Deliver online training Global Rights Connection			

RÉSULTAT ULTIME	1000. Autonomisation accrue des femmes et des filles pour l'avancement de l'égalité de genre dans leur communauté respective.					
Résultat intermédiaire	1100 - Leadership accru des femmes et des hommes dans les activités de mobilisation communautaire qui font progresser l'égalité de genre dans les pays cibles.		1200 - Collaboration renforcée entre les organisations féminines et de droits humains pour faire progresser les droits humains dans leurs pays respectifs.		1300 - Efforts accrus des organisations féminines concernées à inciter les détenteurs d'obligations à remplir leurs obligations en matière de droits humains liés à l'égalité de genre dans les pays cibles.	
Résultat immédiat	1110 - Capacités accrues des intermédiaires (f/h) à mobiliser les communautés pour faire progresser l'égalité de genre dans les pays cibles.	1120 - Opportunités accrues des femmes et/ou filles à participer au processus de prise de décisions au sein des structures locales dans les pays cibles.	1210 - Capacités accrues des organisations féminines et de droits humains à mener à bien l'éducation aux droits humains pour faire progresser l'égalité de genre.	1220 - Opportunités accrues des organisations de la société civile à collaborer pour faire progresser l'égalité de genre dans les pays cibles.	1310 - Capacités accrues des organisations féminines concernées à inciter les détenteurs d'obligations à mieux s'acquitter de leurs obligations en matière de droits humains pour faire progresser l'égalité de genre dans les pays cibles.	1320 - Engagement accru des organisations féminines concernées à inciter les détenteurs d'obligations à dialoguer sur l'égalité de genre dans les pays cibles.
Produits	FORMATIONS/AFDH 1111 - Des formations sur l'égalité de genre et l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) ont été offertes aux intermédiaires (f/h) dans les communautés cibles.	ACTIONS COMMUNAUTAIRES 1121 - Des actions communautaires pour promouvoir l'égalité de genre ont été réalisées avec la participation des femmes, des filles, des hommes et des garçons.	PIFDH 1211 - Des sessions du Programme international de formation aux droits humains (PIFDH) ont été offertes au Canada.	ANALYSE CONTEXTUELLE 1221 - Une analyse contextuelle relative à l'égalité de genre aux niveaux local et national a été réalisée dans les cinq pays cibles.	FORMATION SPÉCIALISÉE 1311 - Des formations sur la façon d'inciter les détenteurs d'obligations à mieux s'acquitter de leurs obligations en matière de droits humains pour faire progresser l'égalité de genre ont été offertes à des organisations féminines concernées.	DIALOGUES POLITIQUES 1321 - Des plans d'actions pour faire progresser l'égalité de genre ont été élaborés par des organisations féminines concernées et des détenteurs d'obligations au cours des dialogues sur les politiques.
Activités	1111 - Offrir des formations aux intermédiaires (f/h) sur l'égalité de genre et l'approche fondée sur les droits humains (AFDH) dans les communautés cibles.	1121 - Réaliser des actions communautaires pour promouvoir l'égalité de genre avec la participation des femmes, des filles, des hommes et des garçons.	1211 - Offrir des sessions du Programme international de formation aux droits humains (PIFDH) au Canada.	1221 - Réaliser une analyse contextuelle relative à l'égalité de genre aux niveaux local et national dans les cinq pays cibles.	1311 - Offrir des formations à des organisations féminines concernées sur la façon d'inciter les détenteurs d'obligations à mieux s'acquitter de leurs obligations en matière de droits humains afin de faire progresser l'égalité de genre.	1321 - Des organisations féminines concernées et des détenteurs d'obligations élaborent des plans d'actions pour faire progresser l'égalité de genre au cours des dialogues sur les politiques.
Produits	DEV CAPACITÉS LOCALES 1112 - Des coaches ont été formés pour accompagner des organisations locales ciblées dans la mobilisation communautaire et l'éducation aux droits humains (ÉDH).	FORUMS 1122 - Des forums communautaires ont été réalisés pour promouvoir l'égalité de genre et la participation des femmes.	SESSIONS RÉGIONALES 1212 - Des sessions régionales de formation aux droits humains ont été offertes en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest.	SOUTIEN ALLIANCES 1222 - Des organisations de la société civile ont été soutenues pour leur participation à des alliances et/ou coalitions contribuant à faire progresser l'égalité de genre.	FORMATION DÉTENEURS OBLIG. 1312 - Des formations sur l'intégration d'une approche fondée sur les droits humains (AFDH) dans leur travail de promotion de l'égalité de genre ont été offertes à des détenteurs d'obligations concernés.	ENGAGEMENT D.O. 1322 - Des organisations féminines concernées ont été soutenues dans leur engagement continu auprès des détenteurs d'obligations pour faire progresser l'égalité de genre.
Activités	1112 - Former des coaches pour accompagner les organisations locales ciblées dans la mobilisation communautaire et l'éducation aux droits humains (ÉDH).	1122 - Réaliser des forums communautaires pour promouvoir l'égalité de genre et la participation des femmes.	1212 - Offrir des sessions régionales de formation aux droits humains en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest.	1222 - Soutenir les organisations de la société civile à participer aux alliances et/ou coalitions qui contribuent à faire progresser l'égalité de genre.	1312 - Offrir des formations aux détenteurs d'obligations concernés sur l'intégration d'une approche fondée sur les droits humains (AFDH) dans leur travail pour faire progresser l'égalité de genre.	1322 - Soutenir des organisations féminines concernées dans leur engagement continu auprès des détenteurs d'obligations pour faire progresser l'égalité de genre.
Produits	DEV. CAPACITÉS ORGS PARTENAIRES 1113 - Des activités de renforcement des capacités organisationnelles ont été offertes aux organisations partenaires.	STRUCTURES LOCALES 1123 - Des structures locales ont été soutenues afin de les rendre plus inclusives à l'égard des femmes.	PARTAGE BONNES PRATIQUES 1213 - De bonnes pratiques en matière d'AFDH et d'égalité de genre ont été partagées avec les parties prenantes au niveau mondial.	SENSIBILISATION 1223 - Des activités conjointes de sensibilisation pour faire progresser l'égalité de genre ont été réalisées aux niveaux local et/ou national.	ÉVÉNEMENTS NAT & INT. 1323 - Des organisations féminines concernées ont été soutenues pour participer à des événements nationaux et internationaux visant à faire progresser l'égalité de genre.	
Activités	1113 - Offrir des activités de renforcement des capacités organisationnelles aux organisations partenaires.	1123 - Soutenir les structures locales pour les rendre plus inclusives à l'égard des femmes.	1213 - Partager les bonnes pratiques en matière d'AFDH et d'égalité de genre avec les parties prenantes au niveau Mondial.	1223 - Réaliser des activités conjointes de sensibilisation pour faire progresser l'égalité de genre aux niveaux local et/ou national.	1323 - Soutenir des organisations féminines concernées à participer à des événements nationaux et internationaux visant à faire progresser l'égalité de genre.	
Produits	ATELIERS PLANIF & EVALUATION 1114 - Des ateliers de planification et d'évaluation, impliquant les partenaires et les intermédiaires, y compris les femmes et les groupes marginalisés, ont été réalisés.		FORMATION EN LIGNE CPD 1214 - La formation en ligne Connectons pour les droits a été dispensée.			
Activités	1114 - Réaliser des ateliers de planification et d'évaluation, impliquant les partenaires et les intermédiaires, y compris les femmes et les groupes marginalisés.		1214 - Dispenser la formation en ligne Connectons pour les droits.			

Notes

Termes spécifiques et définitions (extraites du glossaire du projet).

Les **bénéficiaires** sont les détenteurs de droits qui bénéficieront en fin de compte d'une plus grande réalisation de leurs droits humains. Les bénéficiaires seront les femmes et les filles, y compris celles issues de groupes victimes d'exclusion et de discrimination (par exemple, les enfants, les jeunes, les personnes issues de minorités, de migrants ou de groupes autochtones, les personnes handicapées, les personnes s'identifiant comme LGBTQI). Les hommes et les garçons bénéficieront également de changements d'attitudes, de comportements et de rôles. Les bénéficiaires connaîtront un changement d'état, de condition ou de bien-être au niveau du résultat final du modèle logique.

Equitas suit deux principaux types de bénéficiaires :

Les **bénéficiaires directs** sont toutes les personnes qui participent aux activités organisées par les Intermédiaires. Ils sont atteints par les produits et services du projet.

Les bénéficiaires indirects sont des personnes qui ne sont pas directement liées au projet, mais qui en bénéficient néanmoins en tant que membres de la communauté. Ils sont ciblés par les médias de masse, ils bénéficient des activités du programme international de formation aux droits humains (PIFDH) et des anciens élèves de la formation régionale aux droits humains, et ils sont des membres de la famille, des collègues ou des amis de personnes ayant participé à des activités organisées par les intermédiaires.

Les intermédiaires sont des partenaires et des anciens qui travaillent directement avec Equitas et comprennent des représentants d'organisations de la société civile (aux niveaux national et local), des institutions nationales des droits humains ainsi que des représentants d'agences gouvernementales nationales et locales. Les intermédiaires soutiennent l'autonomisation des femmes et des filles par des activités de renforcement des capacités et en fournissant aux leaders au niveau local un encadrement et un soutien. Les intermédiaires constatent également un changement de capacité, de comportement ou de pratique grâce à leur participation aux activités, mais ils ne sont pas comptabilisés comme bénéficiaires.

Les **organisations partenaires** comprennent la principale organisation sélectionnée dans chaque pays cible ainsi que celles sélectionnées dans chacune des quatre communautés cibles de chaque pays cible.

Parties prenantes : individus, groupes, institutions, gouvernement (par exemple, organisations et groupes communautaires, dirigeants communautaires, associations de femmes, OSC au niveau national, écoles, autorités gouvernementales et INDH) ayant un intérêt dans le but et les objectifs du projet.

¹ Les **bénéficiaires** sont les détenteurs de droits qui bénéficieront en fin de compte d'une plus grande réalisation de leurs droits humains. Les bénéficiaires seront les femmes et les filles, y compris celles issues de groupes victimes d'exclusion et de discrimination (par exemple, les enfants, les jeunes, les personnes issues de minorités, de migrants ou de groupes autochtones, les personnes handicapées, les personnes s'identifiant comme LGBTQI). Les hommes et les garçons bénéficieront également de changements d'attitudes, de comportements et de rôles. Les bénéficiaires connaîtront un changement d'état, de condition ou de bien-être au niveau du résultat final du modèle logique.